

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/17

Présents :

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Monique COLOMBIÉ - Louis ANGUERA - Marie Line ALBO - Sandie VARO - Katia PARIS - Serge GUARDIA – CALMEL Philippe – COMPS Marie – BONFILS Pierre - José PAGAN - Hubert BELMONTE.

Nicolas POUX

Absents excusés :

Marie Ange MOREAU ayant donné procuration à Monique COLOMBIE

Frank FELEMEZ ayant donné procuration à Annie MARTIN

❖ **Modification des statuts de la communauté de communes Sud Hérault**

Réforme loi Notre.

Obligation d'adhérer à 9 compétences obligatoires pour bénéficier de la DGF bonifiée à compter du 01/01/18.

Aujourd'hui la communauté exerce 6 compétences obligatoires :

- ✓ Actions de développement économique
- ✓ Aménagement de l'espace communautaire
- ✓ Politique du logement social
- ✓ Collecte et traitement des déchets
- ✓ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ Création de gestion des maisons de services au public

Proposition d'exercer les 3 compétences obligatoires suivantes

- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- ✓ Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- ✓ Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire

Voté à l'unanimité

❖ **Déclassement de routes départementales et classement dans la voirie communale**

Suite à la mise en service de la déviation, la route départementale allant de la poste au cimetière est déclassée en voirie communale. La commune récupérera également à la mise en service de la déviation les contre allées de celle-ci.

Voté à l'unanimité

❖ **Modification du tableau des effectifs**

2 CCD de 10 mois

Voté à l'unanimité

❖ **Remboursement de frais à M ESCARE PUJOL**

24.99€ pour frais de remplacement d'un téléphone professionnel

Voté à l'unanimité

❖ **Location des logements rue de la gaie sortie immeuble n°3**

Appartement n°1 : 470€ + charges

Appartement n° 2 : 410€ + charges

Appartement n° 3 : 390€ + charges

Voté à l'unanimité

❖ **Demande de subvention pour la restauration et l'aménagement de l'espace muséographique du château médiéval**

Sur 112 500€

DRAC : 22 500€

Europe : 40 00€

Département : 27 000€

Commune : 22 500€

Voté à l'unanimité

❖ **Versement d'une aide financière exceptionnelle aux communes sinistrées pour l'ouragan Irma**

1000€ à verser à l'association des maires.

Voté à l'unanimité

❖ **Convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux**

Convention signée avec la Trésorerie

Voté à l'unanimité

❖ **AMF 100ème congrès national prise en charge frais de mission de deux élus**

Voté à l'unanimité

❖ **Subvention à l'association Espoir Pour Un enfant Hérault**

150€ versé à l'Association Espoir Pour Un Enfant Hérault

Voté à l'unanimité

Fin de séance : 20h00

Secrétaire de séance ! Monique Colombié